

Ba 18. Juni 75 17.

HD/lcm

3003 Berne, le 17 juin 1975.

N. O. 652 151. *ge pe*  
 p. B. 51. 30. (Port.) ✓

N o t e d e d o s s i e r

---

Rapatriement de ressortissants portugais de Luanda à Lisbonne par la Swissair ?

---

Le 13 juin, M. Seiler de la Swissair (Tél. 01/812.40.26) s'enquiert par téléphone pour savoir si le Département aurait des objections à formuler contre la participation de la Swissair à un tel transport.

Après en avoir référé à l'Ambassadeur Iselin, le soussigné rappelle la Swissair et obtient encore les précisions suivantes:

Il s'agit d'un sondage effectué non par les autorités portugaises, mais par la compagnie d'aviation nationale angolaise, qui, ne pouvant faire face à l'afflux des demandes de rapatriement, s'enquiert si la Swissair disposerait des capacités nécessaires pour effectuer quelque 20 à 50 vols à une fréquence de 3 à 5 vols par semaine.

Le soussigné déclare que dans la mesure où une telle opération reçoit l'assentiment des autorités du gouvernement de transition à Luanda, le Département n'a pas d'objections de principe à soulever, étant entendu qu'il s'agit-là d'une opération que la Swissair entreprend à titre purement privé.

Le 17 juin, le soussigné rappelle M. Seiler pour le rendre attentif au problème du rapatriement possible d'une part de la colonie suisse en Angola qui a fait l'objet d'un téléphone entre

./.

M. Jossen et M. Streich de la Swissair au mois d'avril. Il conviendrait évidemment dans ces circonstances que le contrat que la Swissair pourrait conclure avec la Compagnie d'aviation angolaise ne porte pas préjudice au rapatriement de nos compatriotes. Il conviendrait qu'une clause stipule que le transport ne serait pas réservé aux seuls ressortissants portugais et que nos compatriotes seraient traités sur un plan d'égalité. M. Seiler en prend bonne note et déclare vouloir faire le nécessaire dans ce sens.

  
( Huguenin )

Copie:

- M. l'Ambassadeur J. Iselin
- au Consulat de Suisse à Luanda
- à la Section des communications
- à M. Ludwig Meier
- à M. Jossen, avec prière de vérifier de son côté avec son interlocuteur de la Swissair que la disponibilité de celle-ci reste entière en ce qui concerne l'évacuation de nos compatriotes en Angola.

Ba 18. Juni 75 17.